

Editorial	2-3
Avenir de Lullier	4-5
Compte rendu EIL	6
Assemblée générale ACL 2007	7-14
Le renouveau des ACL	15-17
Pertes et profits - Bilan 2007 - Budget 2008	18
Membres du comité central	19
Présidents et délégués de sections	20

Le rosier et l'ACL

Histoire d'un frère et d'une sœur jumeaux

Le rosier est une plante présentant de nombreuses formes, une grande richesse de coloris et d'un parfum très développé. Habituellement, il est greffé pour se développer au mieux. Le porte-greffe est choisi en fonction du lieu de plantation. Ce choix est capital pour son développement et sa longévité.

Si nous comparons notre association au développement d'un rosier, nous pouvons constater que la plantation et l'environnement de départ étaient très favorables au développement de cette plante ACL, qui fête son 98^e anniversaire.

Le rosier doit être fertilisé et arrosé en eau pour qu'il retrouve des forces pour repousser au printemps et fleurir en été. Ce sont les membres ACL qui, grâce à leurs idées et leurs cotisations, nous permettent de faire prospérer cette association. Je tiens à remercier tous les membres de la confiance qu'ils témoignent chaque année envers leur association.

La taille du rosier est capitale: elle influencera très fortement la floraison. Si nous laissons beaucoup de branches, nous aurons un nombre important de petites fleurs qui jailliront comme un feu d'artifice. Ce dernier émerveillera et éblouira le monde pendant un temps éphémère. Tel sera notre 100^e anniversaire, qui nous émerveillera en 2010.

En revanche, nous devons veiller à ce que notre rosier porte aussi de grosses fleurs qui rayonneront longtemps et créeront une ambiance agréable par leur parfum. Par la réorganisation de notre association, qui a été présentée pour la première fois à l'assemblée générale au Tessin, nous souhaitons créer le cadre nous permettant d'être *dans l'air du temps*.

Il est aussi, hélas, des fleurs qui avortent. Concernant notre projet «formation professionnelle supérieure et continue», nous avons dû constater que notre association n'est pas une association professionnelle au niveau de la loi: de ce

fait elle ne peut recevoir les subventions nécessaires à l'organisation de cette formation continue (brevet et maîtrise). Cette rose fleurira donc dans le jardin de *JardinSuisse Genève* et nous sommes très heureux que cette formation continue reprenne cette année en Suisse romande.

Le rosier peut être planté en solitaire, mais c'est bien dans une roseraie, en association avec des constructions adaptées et d'autres plantes que le rosier se met pleinement en valeur. Ces dernières années, notre association a recherché des synergies, notamment au niveau de l'organisation de la formation continue en horticulture. Cette année nous avons organisé avec succès les jours de perfectionnement ACL avec l'ARMH et *JardinSuisse*.

Comme nous le constatons, seul un travail régulier et durable permettra à notre rosier d'émettre de branches nouvelles à partir de la vieille souche. Il est aussi indispensable que des branches sèches soient sciées et enlevées.

Pour toute association, le risque de la maladie ou d'un entretien inadapté de son rosier est toujours présent, ce qui provoquerait à terme sa disparition. Mais aussi longtemps qu'il y a la volonté de renouveler en permanence les parties vivantes de notre rosier, il prospérera et portera des fleurs. Tel est, bien sûr, notre objectif permanent.

Andreas Wigger
Président central ACL



Sortir des sentiers battus

Merci au comité de me permettre une nouvelle fois de m'exprimer dans le rapport annuel de l'ACL et de souligner l'harmonie qui règne entre l'Institution et l'association des anciens de Châtelaine et de Lullier.

Depuis deux ans, le Centre de formation professionnelle nature et environnement de Lullier (CFPne - nouvelle dénomination pour les écoles professionnelles) planche sur un projet qui a été accepté par le Département de l'instruction publique de Genève. La réflexion initiée à Lullier a été menée en étroite collaboration avec les milieux professionnels. En effet, la Commission consultative d'une part, et une Commission instituée par le chef du DIP d'autre part, ont pris en compte les besoins exprimés par les associations professionnelles du pôle de formation nature et environnement.

Ainsi, dès 2008, l'école pour fleuristes proposera un CFC en école à plein temps, complété par une formation en école supérieure (ES) visant à donner aux volées à venir des compétences et des connaissances pour le moins égales à celles d'aujourd'hui.

Quant à l'école d'horticulture, cette réflexion devra être évolutive,

puisque toutes les ordonnances horticoles n'ont pas encore été édictées, alors que les métiers de l'agriculture demandent l'application des ordonnances dès 2009.

Concept de formation en horticulture

L'analyse des notions théoriques et pratiques enseignées à Lullier a abouti à la définition d'un tronc commun pour l'enseignement de l'ensemble des métiers de la terre. Le Centre de formation professionnelle nature et environnement de Lullier veut offrir une formation complète et généraliste dans les métiers de l'horticulture et de l'agriculture, dans une école plein temps au service de la Suisse romande, de la Suisse alémanique et italienne.

En quatre ans, l'enseignement théorique et pratique en école dans six métiers couvre le programme d'enseignement de la formation initiale

* pour l'horticulture: les options floriculture, plantes vivaces,

pépinière et paysagisme; (dès l'édition des ordonnances horticoles, la structure envisagée sera modifiée en conséquence)

- * pour l'agriculture: les options culture maraîchère et arboriculture fruitière.

intégrée avec l'obtention de 2 CFC

- * 2 (voire plus de 2) certificats fédéraux de capacité (CFC) parmi les 6 options proposées.

Deux possibilités de formation

- * une maturité professionnelle

La maturité professionnelle intégrée permet, avec les CFC du domaine, l'accession aux HES vertes de Suisse, dont l'Ecole d'ingénieurs de Lullier.

1 ^e année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année
		1 ou 2 CFC	Matu pro 1 ou 2 CFC
Tronc commun	Tronc commun	Pépinière	Paysagisme
		Floriculture	Vivaces
	Stages en entreprise	Arboriculture fruitière	
		Culture maraîchère	

Ainsi le Centre a-t-il élaboré un projet ambitieux et porteur d'avenir. Cette démarche a conduit la direction et le corps enseignant à renoncer à reproduire le passé et à faire preuve d'imagination en élargissant le champ du possible, pour garantir la qualité et la pérennité de la formation.

Pour réussir cette mutation, l'appui de l'Association des anciens de Châtelaine et de Lullier et de l'ensemble des associations professionnelles est indispensable.

D'avance, je les remercie de leur engagement au profit du CFPne de Lullier.

Pierre Ronget

Directeur de l'EIL

Chères et chers membres ACL,

Toute organisation, toute institution doit tôt ou tard poser un diagnostic sur sa situation et analyser l'adéquation entre son fonctionnement et ses objectifs.

A l'Ecole d'Ingénieur-e-s de Lullier en particulier, et plus largement au sein de la HES SO Genève et des Hautes Ecoles Spécialisées de Suisse, nous nous sommes fortement engagés dans cette réflexion. Elle nous amène à prendre des décisions importantes et entreprendre des transformations conséquentes:

- * Mise en place du système de Bologne (Bachelor-Master), réorganisation et adaptation des plans d'études.
- * Réunion des 2 écoles d'ingénieurs du canton de Genève en une nouvelle école répondant mieux aux enjeux et ambitions du domaine des sciences de l'ingénieur-e.
- * Réflexion et développement de nouveaux axes, voire de

nouveaux métiers.

- * Engagement institutionnel fort en faveur d'un développement durable, écologiquement et socialement responsable.

Tout changement est déstabilisant. Mais il est synonyme de vision, d'opportunités à saisir, de défis à relever. Il faut s'y engager avec humilité et détermination.

L'ACL vit aujourd'hui une situation comparable. Pour atteindre ses buts, répondre aux attentes de ses membres et perpétuer son rayonnement, elle doit adapter ses structures et son fonctionnement.

Je puis vous assurer de mon soutien et de celui de l'EIL pour ces défis que vous saurez relever avec enthousiasme.

Lucas Luisoni
Directeur

**Cette assemblée générale s'est tenue dimanche
22 avril 2007 à l'Hôtel International Au Lac à
Lugano.**

Le Président central Andreas Wigger ouvre la séance à 9h40 puis passe la parole à notre hôte, Fabrizio Gianoni, Président de la section du Tessin, qui souhaite la bienvenue à tous les participants, et tout particulièrement à nos amis français. Il remercie son comité pour l'organisation de la journée de la veille, particulièrement réussie.

M. Wigger salue également la présence de

- * Alberto Stierlin, Président de l'Association des Maîtres-Jardiniers, section Tessin.
- * Martin Keller, Président de la Société horticole tessinoise.
- * André Piccard, Président des anciens de l'école du Breuil à Paris, lequel est accompagné d'Alain Debuf et Jean-Pierre Brunier.

Parmi les invités se sont fait excuser:

Madame Dominique Seingre Passaquay du journal «der Gartenbau»; Charles Beer, Conseiller d'Etat, Président du département de l'instruction publique du canton

de Genève; Daniel Pilly, Directeur général de l'enseignement secondaire post-obligatoire du canton de Genève; François Abbé Decaroux, Directeur général des écoles d'ingénieurs du canton de Genève; Alexandre Kovacs, Directeur des écoles professionnelles du post-obligatoire du canton de Genève; Conrad Briguet, Directeur de l'école d'ingénieurs HES de Changins; Lucas Luisoni, Directeur de l'école d'ingénieurs de Lullier; Pierre Ronget, Directeur du Centre d'enseignement professionnel de Lullier; Fausto Bizzini, Maire de Morcote; Antoine Berger, Président de JardinSuisse; Eric Scheuermeyer, Président BBK Jardin-Suisse; Luc Revilliod, Maire de Jussy.

53 membres des ACL se sont excusés, dont Max Schwarz, présentement hospitalisé.

Le président central remercie la section tessinoise de l'organisation de cette AG dans cette région si aimable de notre pays. Il signale que le comité central s'est réuni 7

fois au cours de l'année et qu'une assemblée des délégués s'est tenue en novembre. Comme de coutume, l'essentiel des procès-verbaux a été publié dans notre brochure annuelle.

Evolution des ACL en marche

Les ACL doivent évoluer avec leur temps et également avec le CL. Notre association veut étendre son offre aux cours de Brevets et Maîtrise, conjointement avec le CEPL, et dans le cadre de la formation continue. L'AHSR, qui organisait ces cours, a récemment fusionné avec le VSG et de ce fait, n'a plus la possibilité de continuer ce travail. L'Etat de Genève ne désire quant à lui pas organiser de tels cours. Notre Président a donc proposé les ACL pour cette tâche, avec l'appui du CL. L'association professionnelle «JardinSuisse» est favorable à cette démarche.

Deux pôles distincts

Notre association serait partagée en deux pôles: d'une part les ACL et d'autre part, l'organisation des cours de Brevet et Maîtrise, ceci avec deux comptabilités et structures différenciées. Ces changements de statuts devraient être avalisés par une AG extraordinaire qui devrait se tenir cet automne (les premiers cours devraient débuter en automne 2008). Ce changement concorde avec les vœux du comité de modifier les structures de notre association.

Le bassin de recrutement du CL est, aujourd'hui, la Suisse romande et la France voisine, car ni les Alémaniques, ni les italo-phones ne sont représentés par de nouveaux élèves. C'est pourquoi les sections, toujours actives, mais dont le nombre de membres va en diminuant, seront davantage soutenues par le comité central. Les Présidents de sections rendront compte au CC de l'évolution (en membres) de leurs sections, en vue de prendre les meilleures dispositions.

Par ailleurs, nous devons nous poser la question de l'intégration des élèves et étudiants au sein de notre association, à la manière de nos collègues du Breuil, et cela afin que les activités proposées connaissent une participation plus importante.

Le voile se lève sur la nouvelle structure

M. Pierre-André Monachon, «tête pensante» de cette nouvelle structure, nous en dévoile les principaux axes. Tout d'abord, quel profil les ACL souhaitent-ils avoir? Voici les questions que nous pouvons nous poser:

- * S'agit-il seulement d'une amicale qui nous donne le plaisir de se revoir lors de nos AG?
- * Que représentons-nous vis-à-vis des milieux professionnels, d'autres associations?
- * Comment sommes-nous per-

çus par nos membres, par le public, par les professionnels?

- * Que voulons-nous pour que dans le futur, la fréquentation de nos activités soit à tout le moins stable, mais plutôt en augmentation?
- * L'ACL a-t-elle toujours une raison d'être auprès des élèves du CL?

Quelle piste devons-nous suivre pour engager notre renouveau? Le schéma est:

AG > Assemblée des délégués régionaux > Comité central étendu > commission ad hoc > groupes de travail.

L'Assemblée générale entérine les décisions, l'Assemblée des délégués donne les orientations générales, le comité central coordonne les commissions. Il y a un bureau pour la gestion administrative et 5 commissions thématiques: relations, communication, formation professionnelle supérieure, formation continue, patrimoine. Une 6^e commission serait celle du 100^e des ACL et serait dissoute après cette manifestation. Elle se composerait d'un Président, d'un secrétaire, d'un trésorier, d'un commissaire et d'un archiviste. Elle doit être choisie parmi les Présidents de sections et devrait compter 9 personnes dont les tâches restent à définir.

La structure de ces commissions comprend 1 commissaire (membre du CC), 1 rapporteur (membre

du CC ou de l'AD), 1 membre (membre de l'AD ou de l'association) et 1 membre (membre de l'association). Sur demande, un invité ou un mandaté pourraient y prendre part.

Discussion

M. Gagnebin pense qu'une augmentation des cotisations sera inévitable.

M. Wigger dit qu'il faudra trouver des «donateurs» pour notre centenaire de manière à récupérer des fonds afin d'éviter ainsi une hausse de nos cotisations.

M. Morel félicite le comité pour la prise de conscience du futur de notre association dans le cadre de la collaboration avec le CL.

M. Schneider relève qu'un ouvrage répertoriant tous les élèves sortis de l'école depuis son début nous sert de base: il faut par contre le réactualiser pour le centenaire. Une liste établie en fonction des activités professionnelles actuelles est également à notre disposition.

M. Payot demande quels sont les rapports avec l'école d'ingénieurs, à quoi M. Wigger répond que l'EIL va fusionner avec l'EI de Genève.

M. Emery relève que la somme de travail à fournir va être énorme et que davantage de jeunes doivent s'investir pour la bonne marche de notre nouvelle structure. M. Monachon acquiesce, mais si l'on évolue en petites structures, avec des sujets bien ciblés, il n'y aurait pas plus de travail.

M. Wigger pense que le CL devrait être plus présent au côté de notre association.

M. Pittet se demande si notre association est à la «hauteur» pour organiser les cours de maîtrise qui demandent une préparation très importante; il souhaiterait de plus savoir combien de personnes pourraient être intéressées. M. Wigger répond que le prix demandé aux candidats couvrirait certains frais de fonctionnement. Des fonds cantonaux de formation professionnelle pourraient également être attribués. Le contenu des cours devra certainement être modifié ou structuré différemment qu'aujourd'hui.

Le Centenaire approche...

L'autre défi à relever par les ACL sera l'organisation du centenaire

de notre association.

En fin d'allocution, le président Wigger tient à remercier toutes les personnes oeuvrant à la bonne marche de notre association, ainsi que les deux directeurs du CL, MM. Ronget et Luisoni, les représentants de l'école du Breuil, les présidents de sections ainsi que les époux Schneider et plus particulièrement Madame, dont le dévouement à notre cause est entier. Enfin tous les membres ici présents.

Le caissier, M. Schneider, rappelle que l'association compte à ce jour 613 membres. Selon lui, les comptes bancaires devraient être nommés et répertoriés plus précisément. Le compte BCG (5'843,05 francs) devrait être dissous car les frais sont supérieurs au rendement du compte.

Au bilan 2006

Actif

Le total des actifs se monte à: 107'593,31

CCP	27'051,92
Banques	70'541,39
Livres du conservatoire	10'000,00

Passif

Le total du passif se monte à: 107'593,31

Actifs transitoires	1'052,10
Fonds du cinquantenaire	24'898,90
Conservatoire horticole	10'958,79
Passif transitoire	7'870,00
Capital	62'813,52

Au compte de pertes et profits 2006

Le montant global est de:	24'999,05
Charges	
Rétrocessions aux sections	3'610,00
Edition de brochures	4'320,00
Frais cours de perfectionnement	662,00
Frais Assemblée générale	2'025,80
Frais délégués	1'800,00
Frais promotions	550,00
Frais comité	1'595,90
Frais administratifs	3'825,00
Frais généraux	702,30
Frais poste et banque	281,00
Frais timbres/expédition	1'764,10
Frais Internet	2'395,00
Bénéfice	1'467,95
Produits	
Vente des brochures	35,00
Cotisations	24'800,00
Intérêts bancaires	161,05

Budget 2007

Aux entrées			
Cotisations	25'000,00	Frais de comité	1'500,00
Intérêts divers	200,00	Frais AG	18'000,00
Encaissement Cours de perfectionnement	13'000,00	Prix Promotions	200,00
Encaissement AG	15'000,00	Frais CP	14'400,00
		Frais poste/banque	300,00
		Frais Site Internet	1'800,00
Aux sorties		Edition brochure AG	4'500,00
Frais généraux	1'000,00	Frais d'expédition	2'000,00
Frais administratifs	4'000,00	Bénéfice de l'exercice	1'000,00
Rétrocessions aux sections	3'500,00	Sommes égales	53'200,00
Frais assemblée des délégués	1'000,00		
		Le budget est accepté à l'unanimité.	

Assemblée générale 2008

Elle aura en principe lieu au Centre de Lullier, puisque c'est la section de Genève qui doit l'organiser. Pour une AG extraordinaire, les convocations devront être envoyées 30 jours à l'avance.

Cours de perfectionnement 2007 et 2008

Cette année, l'organisation des CP a été entreprise uniquement par notre association. Nos remerciements vont aux époux Schneider pour le travail fourni. En juin, la seconde partie des CP07 devrait être présentée, des discussions sont en cours avec M. Maibach.

Pour les CP08, nous sommes en contact avec l'association des Maîtrisés pour une éventuelle collaboration.

Fonds du cinquantenaire, conservatoire horticole

Il n'y a pas eu de demande pour le fonds cette année. Concernant le conservatoire, nous sommes encore bloqués par le fait qu'aucun local pour le rangement de nos ouvrages n'est encore disponible.

Site Internet www.acl-lullier.ch

Le montant d'entretien de notre site (1'800.- annuels) est trop élevé pour les prestations fournies. Nous devons rediscuter de cela avec «Losange». Toute

information apportée par les membres dans le but de figurer sur le site est la bienvenue: cette possibilité n'est pas suffisamment utilisée.

Rapport des sections

BS: M. Payot précise que la section compte 18 membres. En février 2006, 15 personnes ont visité le vivarium du zoo de Bâle, journée terminée par un repas pris en commun. Début juin 2006, 15 participants ont visité un jardin de roses anciennes dans le sud de l'Allemagne, remarquable!

BE: Pas de nouvelles.

NE: M. Schmutz nous apprend qu'il n'y a pas eu d'activités. Le comité se restructure.

ZH: MM. Meier et Hauenstein excusés, il n'y a pas de rapport.

TI: M. Castellazzi relève qu'il y a peu d'activité; l'organisation de l'AG a demandé plus de disponibilité et des rencontres plus ponctuelles.

VD, VS, FR: M. Monachon nous dit que l'AG de section s'est tenue le 6 juillet à Chexbres devant 17 membres. Pas d'autres activités. Pour 2007, l'AG est prévue le 23 juin dans la région d'Yvorne avec la visite d'un établissement.

GE: M. Pratolini nous apprend que la seule activité de l'année a été l'AG de décembre et qu'à la suite de la partie officielle, les 17 personnes présentes ont cassé, comme il se doit, la marmite de l'Escalade.

Divers et propositions individuelles

M. Schneider relève qu'une lettre a été adressée aux jubilaires des 50 et 25 ans de sociétariat qui sont absents aujourd'hui.

M. Piccard (Président des anciens du Breuil) remercie les ACL pour l'invitation à notre AG et également pour la découverte de cette magnifique région de la Suisse. Il nous dit que nos deux associations partagent les mêmes soucis. Les jeunes doivent reprendre le flambeau. Tout en présentant ses meilleurs vœux pour l'organisation du centenaire de l'association, il précise qu'en matière de cotisations, les élèves sortis de l'école depuis moins de 3 ans sont exonérés du paiement des cotisations pour ne commencer à s'en

acquitter que depuis la 4^e année suivant leur sortie de l'école (200 élèves sortis = 40 nouveaux membres). L'association doit être tournée vers les jeunes, faciliter les stages, donner des adresses pour ces stages, aider de quelque manière que ce soit les jeunes «sortants». M. Brunier précise que l'AG 2008 des anciens du Breuil aura lieu à Nîmes: ce sera la première fois que l'AG ne se tiendra pas à Paris. Les anciens du Breuil offriront un arbre pour le centenaire ACL.

M. Wigger honore 3 membres pour les services rendus à l'ACL en plus des jubilaires des 50 et 25 ans. Il s'agit d'Olivier Blanc, Jean Emery et Maurice Payot.

L'assemblée a été levée à midi.

Autres décisions statutaires

Le Procès-verbal de l'Assemblée générale 2006 à Prangins, publié dans la brochure annuelle, est accepté à l'unanimité.

Rapport des vérificateurs

Frédéric Gaillet remarque que les comptes sont bien tenus et corrects. Avec son camarade vérificateur, il estime que les frais pour l'entretien du site Internet sont trop élevés; il relève enfin que trop de membres prennent trop de temps à s'acquitter de leurs cotisations.

Rapports soumis à l'approbation des membres

Les rapports du Président, du trésorier et des vérificateurs des comptes sont acceptés à l'unanimité.

Election du comité central

Le comité est réélu à l'unanimité et se compose de:

Président: Andreas Wigger

Vice-Président: Hermann Gubler

Trésorier: Jean Schneider

Secrétaire: Stéphane Pratolini.

Membres: Alexandre Guénot, Christian Louis, Pierre-André Monachon, Nicolas Pradervand.

Election des vérificateurs aux comptes:

MM. Frédéric Gaillet, Léandre Guillod. Suppléant, M. Alain Rairoue.



Ils nous ont quitté

Une minute de silence est observée à la mémoire de nos membres décédés durant l'année passée,

Il s'agit de

Hans Ammann (volée 56-59)

Olivier Gallet (53-56)

Walter Maier (membre sympathisant)

Louis Monod (47-50)

Willy Moser (36-39)

Alexandre Neury (membre sympathisant) et

Albert Werren (24-27)

ACL - Le renouveau

Organisation de nos structures

Identité

Le repositionnement des ACL

Les questions à se poser:

- * Qui sommes-nous?
- * Que représentons-nous?
- * Comment sommes-nous perçus par:
 - * Nos membres?
 - * Le public?
 - * Les professionnels?
- * Que voulons-nous?

Structures

L'organisation actuelle est-elle d'actualité?

- * AG > participation
- * Sections > raison d'être
- * Membres > effectifs en diminution
- * Participation aux manifestations > intérêt démesuré?

Question:

Une ACL a-t-elle toujours sa raison d'être pour les étudiants qui sortent du Centre de Lullier?

Le Renouveau! Quelles pistes explorer?

- * Assemblée générale
- * Assemblée des délégués régionaux
- * Comité central étendu
- * Commissions ad-hoc
- * Groupes de travail thématiques

Réponse:

Une nouvelle dynamique de groupe.

ACL - Le renouveau

Organisation 2007 - Projet

Assemblée générale

politique générale - entérine les options
et propositions du comité central

Assemblée des délégués

orientation générale et échange d'idées

Comité central

coordination des commissions
organisation des assemblées générales

Bureau - gestion administrative

président - vice-président - secrétaire - trésorier

Commission 1	Commission 2	Commission 3	Commission 4	Commission 5
Relations	Communi- cations	Manifestations	Formation continue	Patrimoine
ACL-Lullier	Médias	Centenaire	Cours de perfection- nement	Fonds et bourses
CEPL/EIL	Site Internet	Amicale	Journées thématiques	Bibliothèque
JardinSuisse	RHS		Courses voyages	Relations externes
Associations autres	Publications			Jumelages
.....
Membre rapporteur	Membre rapporteur	Membre rapporteur	Membre rapporteur	Membre rapporteur
Membres externes	Membres externes	Membres externes	Membres externes	Membres externes

NB: Les tâches et le nombre de commissions ne sont pas exhaustives et peuvent être générées en fonction des besoins du moment.

ACL - Le renouveau

Organisation 2007 - Projet

Structures des commissions 1 - 5

Proposition à 4 membres

Commissaire	> obligatoirement membre du CC
Rapporteur	> membre du CC ou membre de l'AD
Membre	> membre de l'AD ou membre de l'association
Membre	> membre de l'association

Sur demande

Personne	> invité / mandaté (par exemple spécialiste hors ACL).
----------	---

Structures de la commission 6

Groupe de travail du Centenaire ACL

Commission du Centenaire

Comité d'organisation	Tâches	Membres	Présidents de sections
Président		1	Bâle
Secrétaire		2	Berne
Trésorier		3	Genève
Commissaire		4	Neuchâtel
Archiviste		5	Tessin
		6	Vaud Valais
			Fribourg
		7	Zürich

Pertes et profits 31.12.2007

Charges		Produits	
Retrocessions sections	3'505,00	Ventes brochures	135,00
Edition brochure annuelle A.G.	3'830,00	Cotisations 2007	23'890,00
Frais délégations diverses	898,65	Cours perfectionnement 2007	1'409,90
Frais assemblée générale Lugano	6'575,50	Intérêts poste et banques	193,25
Frais promotion Centre Lullier	100,00	Déficit sur exercice	1'197,15
Frais Comité central	2'066,10		
Frais administratifs	3'750,00		26'818,30
Frais généraux	2'054,10		
Frais Poste / Banques	474,05		
Frais timbres / expéditions	638,70		
Frais Internet et site	2'926,20		
	<hr/>		
	26'818,30		

Bilan au 31.12.2007

Total des actifs		Total des passifs	
Poste	26'931,47	Passifs transitoires	1'920,00
UBS Cotisations	25'125,50	Transitoires cotisations 2008	8'250,00
UBS Fonds de Centenaire	17'495,71	Provision Fonds Cinquantième	23'447,58
UBS Fonds de Cinquantième	23'447,58	Bibl. conservatoire horticole	10'000,00
BCG Compte	5'857,65	Capital provisoire	65'493,93
Actifs transitoires	253,60		
Bibl. conservatoire horticole	10'000,00		
	<hr/>		
	109'111,51		109'111,51

Budget 2008

Charges		Produits	
Retrocessions sections	3'500,00	Cotisations 2008	24'000,00
Edition brochures	4'000,00	Intérêts	200,00
Frais généraux	2'100,00	Encaissement A.G.	1'500,00
Frais administratifs	3'500,00		
Frais assemblée générale	3'500,00		25'700,00
Frais Comité central	2'000,00		
Frais délégations divers	700,00	Déficit prévisible	700,00
Frais assemblée des délégués	1'200,00		
Frais promotion Lullier	100,00		26'400,00
Frais Poste / Banques	500,00		
Frais expédition poste	700,00		
Frais Internet et site	3'000,00		
Achat matériel (ordinateur-écran)	1'600,00		
	<hr/>		
	26'400,00		

Le Trésorier
J. Schneider

4 février 2008

Gubler Hermann Vice-Président	Case postale 1250 - 1260 Nyon 022 361 03 64 - téléphone / fax 079 664 44 38 - natel gubler.h@bluewin.ch
Guenot Alexandre	Rte de Martigny 71 - 1926 Fully 027 746 13 91 - tél professionnel 027 746 40 36 - tél privé 079 473 03 86 - natel alexandre.guenot@granges.ch
Louis Christian	16, rue Le Corbusier - 1208 Genève 079 433 97 24 - natel 022 418 40 01 - fax christian.louis@bluewin.ch
Monachon Pierre-André	Rte de Vullierens - 1124 Gollion 021 315 57 62 - tél professionnel 021 861 31 40 - tél privé 078 661 16 09 - natel pierre-andre.monachon@lausanne.ch pmonachon@swissonline.ch
Pradervand Nicolas	1274 Signy 078 607 45 26 - natel nicolas.pradervand@orangemail.ch
Pratolini Stéphane Secrétaire	19 Ch. des Vidollets - 1214 Vernier 022 341 35 86 - téléphone / fax 079 451 93 61 - natel pratol@tiscali.ch
Schneider Jean Trésorier	4, Ch. de la Rétuelle - 1252 Meinier 022 752 37 19 - téléphone / fax h-m.schneider@bluewin.ch
Wigger Andreas Président	31, Ch. des Vignes - 1213 Petit-Lancy 022 792 60 33 - tél privé 022 759 94 28 - tél professionnel 079 379 70 27 - natel andreas.wigger@etat.ge.ch andreas.wigger@bluewin.ch
Madame et Monsieur Schneider-Kooiman Jean Fichier d'adresses	4, Ch. de la Rétuelle - 1252 Meinier 022 752 37 19 - téléphone / fax h-m.schneider@bluewin.ch

Payot Maurice
Président



Moosweg 6
4312 Magden

061 841 15 21 tél
061 843 95 82 fax

mpayot@bluewin.ch

Künzi Harry
Président



Heggidorn 61 a
3202 Frauenkappelen

031 754 10 20 tél privé
031 751 10 21 fax
031 754 10 22 tél prof

hkuenzi@heggidorn.ch

Pratolini Stéphane
Président



19 Ch. des Vidollets
1214 Vernier

022 341 35 86 tél/fax

pratol@tiscali.ch

Schmutz Francis
Président



37, Rte Principale
1786 Sugiez

026 673 14 06 tél
079 323 25 30 natel

francisschmutz@hotmail.com

Gianoni Fabrizio
Président



Rustico Pedroli
6656 Golino

091 743 07 76 tél
091 743 07 02 fax
079 698 02 18 natel

info@aqva.ch

Monachon Pierre-André
Président



Rte de Vullierens
1124 Gollion

021 315 57 62 tél prof
021 315 57 99 fax
079 477 09 94 natel

pierre-andre.monachon@lausanne.ch
pmonachon@swissonline.ch

Hauenstein Fritz
Président



Landstrasse 31
8197 Rafz

044 869 15 10 tél privé
044 879 11 88 fax
044 879 11 01 tél prof

f.hauenstein@hauenstein-rafz.ch

Meier Martin
Délégué

Stockackerstrasse 4
5013 Niedergösgen
sylvia015@swissonline.ch

062 849 17 47 tél
062 849 19 20 fax